



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-113409>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-113409**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-3728

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 10/01/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CIVIS

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24974007700048

Ville : Saint-Pierre

Code postal : 97410

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Acquisition de matériels informatiques et actifs réseaux pour les besoins des services de la CIVIS

Code CPV principal - Descripteur principal : 30200000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture et la livraison de matériel informatique et actifs réseau.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot n°1 (ordinateurs fixes) : attribué à la SARL OCEAN INDIEN INFORMATIQUE, sans minimum et un maximum de 90 000 euros HT ; Lot n°2 (ordinateurs portables) : attribué à la SARL OCEAN INDIEN INFORMATIQUE, sans minimum et un maximum de 45 000 euros HT ; Lot n°3 (ordinateurs reconditionnés) : attribué à la société AMARIS, sans minimum et un maximum de 45 000 euros HT ; Lot n°4 (matériels compatibles MAC OS X) : attribué à la société SOLINFO, sans minimum et un maximum de 25 000 euros HT ; Lot n°5 (serveurs) : attribué à la SARL OCEAN INDIEN , sans minimum et un

maximum de 60 000 euros HT ; Lot n°7 (imprimantes): attribué à la société HYPERION , sans minimum et un maximum de 30 000 euros HT ; Lot n°8 (fournitures de matériels actifs réseau): attribué à la société POLE TECHNOLOGY, sans minimum et un maximum de 40 000 euros HT ;

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/10/2024